

ANNÉE 2019

LE JOURNAL
ENTRE « NOUSS » ET VOUS !

NOUSSEVILLER CADENBRONN

CONSEIL MUNICIPAL

INFOS CABLE

INFOS PRATIQUES

VIVRE À NOUSSEVILLER

HISTOIRE LOCALE

AGENDA 2020

LES TRAVAUX

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ DES ERP

■ Le marché de travaux de la mise en accessibilité de la mairie et des deux églises ainsi que la requalification de la voirie rue des roses et du parking de la salle polyvalente a été attribué à l'entreprise TP Klein pour un montant estimé à 193 855,96 € HT. Ces travaux, réalisés en 2019, sont subventionnés à hauteur de 31 504,54 € au titre de la DETR. Des travaux supplémentaires ont fait l'objet d'un avenant d'un montant de 59 145,00 € HT (cf tableau).

Le montant total des travaux s'élève à 253 000,96 € HT.

La maîtrise d'œuvre des travaux d'accessibilité des ERP a été confiée au cabinet MK Etudes de Ipppling dont le montant des honoraires s'élève à 3 632,50 € pour la mairie, 1 792,00 € pour l'église, soit un total de 5 425,50 €.

LES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

• **SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE**
DÉLIMITATION PAVÉS GRANIT GRIS,
POSE PAVÉS TERRE DE SIENNE

• **À L'ARRIÈRE DE LA MAIRIE**
CRÉPIS SUR LE BÂTIMENT, DÉMOLITION DE L'ESCALIER,
DÉCRÉPISSAGE, ARASE ET RÉFECTION DU MUR DE
SOUTÈNEMENT, CRÉPIS ET POSE DE COUVERTINES

• **DANS LE JARDIN DU CURÉ**
DÉCAPAGE, REMBLAIENT
ET REMISE TERRE VÉGÉTALE

AMÉNAGEMENT ENTRÉE PRINCIPALE MAIRIE



garde corps Mairie et église



PARKING SALLE POLYVALENTE



décapage parking

ÉGLISE DE CADENBRONN



mise en place de l'issue de secours



mise en place porte de secours



pose des enrobés



revêtement posé



travaux parvis



PARVIS ÉGLISE NOUSSEVILLER



dépose des pavés devant le parvis



dépose des pavés de l'enceinte de l'église



parvis de l'église



entrée du cimetière côté église

TRAVAUX ACCÈS HANDICAPÉS MAIRIE



clôture en partie basse et garde-corps inox



pose du mur de soutènement

TRAVAUX ACCÈS CIMETIÈRE



décapage



travaux accès cimetière



travaux chemin du cimetière pose de pavés



travaux d'étanchéité pose bardage

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

■ La salle polyvalente connaît, depuis plusieurs années, des problèmes récurrents d'infiltration d'eau à la jonction de la grande salle et des bâtiments rajoutés lors de la réhabilitation de la salle en 1999 (petite salle et cuisine). Les différents travaux d'étanchéité réalisés jusqu'à présent n'ont pas permis de solutionner durablement le problème.

Afin d'apporter une solution pérenne à ces désordres et dégradations constatées, tant sur les murs, les sols et la porte coulissante, la société ADDIS de Spicheren a réalisé des travaux d'étanchéité avec, entre autres, la pose d'un bardage le long de la partie rajoutée allant de la petite salle à la cuisine et couvrant toute la superficie du mur entre les 2 toitures. Le montant des travaux s'élève à 11 803,86 € HT.



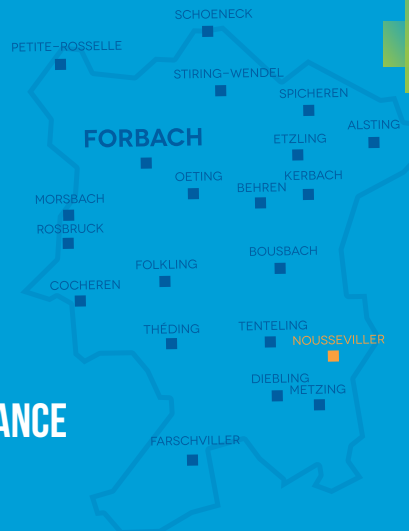
travaux d'étanchéité pose bardage

TRAVAUX RUE DE LA SOURCE

■ Les travaux d'extension de la rue de la Source, confiés au maître d'œuvre Cabinet Guelle et Fuchs, ont fait l'objet d'un avenant suite aux travaux complémentaires d'élargissement de la voirie décidés par la commune. Le programme de travaux confié à l'entreprise KLEIN Guy s'élève à 118 154,30 €.

Le montant réactualisé de la prestation d'honoraires du maître d'œuvre est fixé à 9 350,00 € HT.





INTERCOMMUNALITÉ

■ COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION FORBACH PORTE DE FRANCE

■ REDEVANCE TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En séance du 05/12/2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a décidé de remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) par une Redevance Incitative (RI).

La mise en place de la RI entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020, avec une part fixe identique pour chaque foyer et une part variable calculée en fonction du poids réel des déchets collectés pour chaque

ménage. Les tarifs ont été fixés comme suit :

Par foyer : une part fixe de 266,00 € + une part variable de 0,175 €/kg de multiflux

Pour les producteurs non ménagers (professionnel ou public) :

- une part fixe de 69,40 €/entité + tarifs selon les bacs en place
- 196,60 € pour un bac de 240 L
- 630,00 € pour un bac de 770 L
- + part variable de 0.175 €/kg de multiflux

La facturation du service sera semestrielle.

Afin de réduire le poids des déchets collectés hebdomadairement en multiflux (sacs orange, bleus et verts), il est recommandé aux usagers d'utiliser les lieux d'apport mis à disposition : bornes à fibreux pour le papier, conteneurs à verre et collecteurs de vêtements.



PAR FOYER



69,40€

+ 0,175€/kg de multiflux

- Part Fixe
- Part de collecte
- Part variable

POUR LES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS (PROFESSIONNEL OU PUBLIC)

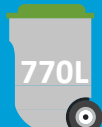


270L

69,40€

196,60€

+ 0,175€/kg de multiflux



770L

69,40€

630€

+ 0,175€/kg de multiflux

■ CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS ET GESTION DE LA FOURRIÈRE

Jusqu'à présent le ramassage et le transfert des animaux errants et/ou dangereux étaient organisés par la Société Protectrice des Animaux pour le compte de la Communauté d'Agglomération. La SPA ne souhaite plus se charger de la capture des animaux concernés.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la mutualisation de la prestation proposée par la CAFPDF qui lancera les consultations.

■ SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DU STRICHBACH

Le syndicat, sous la présidence de Fernand Meyer, maire de Metzting, est chargé du transport et de la dépollution des eaux usées produites par les communes de la vallée du Strichbach. Il est dissous le 31 décembre 2019. Son actif et ses compétences sont transmises à la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France (CAFPDF) pour les communes de Diebling, Metzting, Nousseviller, Tenteling, et à la communauté d'agglomération de Sarreguemines (CASC) pour les communes de Hundling et Ippeling.



CENTRE DE LOISIRS DE ROUHLING

CONVENTION ROUHLING INTER ASSOCIATION

La convention de partenariat signée en 2012 entre les communes de Rouhling et de Nousseviller St-Nabor, régissant la participation des élèves de Nousseviller aux accueils de Loisirs Sans Hébergement, a été prorogée jusqu'en 2020.

Les enfants de Nousseviller St-Nabor seront accueillis pendant les petites et grandes vacances à hauteur de 25% de l'effectif total, soit 12 enfants pour un total de 48 places disponibles. Au-delà de ce nombre, les autres enfants intéressés seront sur une liste d'attente et pourront être accueillis en fonction des places restantes, non occupées par les enfants de la commune de Rouhling.

La participation financière de la commune de Nousseviller St-Nabor est de 50 € par enfant et par semaine. En cas de non mise à disposition d'un stagiaire encadrant les « estivales », la commune s'acquittera d'une participation financière de 33 €/jour afin de couvrir les frais salariaux bruts pour chaque session.

Le montant de la participation communale pour l'année 2019 s'élève à 6 160 €.

Les enfants de la commune apprécient toujours les activités proposées, le point d'orgue de chaque semaine d'activités est une sortie en accord avec le thème ou une journée festive.

LES HIVERNALES : 11 - 15 FÉVRIER

11 enfants ont découvert le monde polaire avec ses habitants, ses animaux, leur mode de vie grâce aux activités de bricolage et aux jeux sportifs.

LES PRINTANIERES : 8 - 12 AVRIL

15 participants pour cette semaine sur le thème « C'est pas sorcier » clôturée par une sortie au Vaisseau à Strasbourg.

LES ESTIVALES

■ 1^{ÈRE} SEMAINE : 8 - 12 JUILLET

15 petits globe-trotteurs sont partis à la découverte de plusieurs pays, de leurs langues et de leurs traditions et ont participé au défilé de la fête nationale à Rouhling.

■ 2^{ÈME} SEMAINE : 15 - 19 JUILLET

17 enfants ont pu se plonger dans le monde des cow-boys et des indiens du Far West.

■ 3^{ÈME} SEMAINE : 22 - 26 JUILLET

17 artistes en herbe ont découvert « L'art dans tous ses états ». Ils ont monté une exposition de leurs réalisations et invité le public au vernissage.

■ 4^{ÈME} SEMAINE : 29 JUILLET - 2 AOÛT

19 élèves ont essayé de vivre comme au Moyen Âge lors de cette semaine intitulée « Princesse et chevalier ». Ils ont découvert les ruines du château de Fleckenstein lors d'un jeu de piste.

LES AUTOMNALES

16 élèves ont entrepris un « Voyage lointain vers des terres inconnues » à la recherche des extra-terrestres. La semaine s'est achevée au cinéma pour découvrir l'aventure intergalactique de « Shaun le mouton ».



▲ LE FAR WEST



◀ « L'ART DANS TOUS SES ÉTATS »



■ CENTRE D'INTERVENTION « C.I. DE LA VALLÉE DU STRICHBACH »

Depuis le 1^{er} février 2019, les sapeurs pompiers d'Ipppling, Metzing et Hundling se sont regroupés pour mutualiser leurs équipements et leurs effectifs et ont créé un nouveau centre d'intervention appelé « CI de la vallée du Strichbach ». Ce nouveau centre couvre les 3 communes précitées et la commune de Nousseviller St-Nabor-Cadenbronn. Cette initiative a été vivement encouragée par les maires des 4 communes. Le centre recrute des volontaires, hommes, femmes, âgés de 16 à 55 ans, souhaitant s'investir dans le secours aux biens et aux personnes, et résidant dans une des communes concernées.



▲ LES SAPEURS POMPIERS

■ PROJET ÉOLIEN

Plusieurs sociétés spécialisées en matière de développement éolien ont démarché les communes d'Ipppling, Hundling, Rouhling et Nousseviller St-Nabor afin d'étudier la possibilité d'y implanter un parc éolien. Ces sociétés envisagent l'implantation de plusieurs éoliennes réparties sur les 4 communes, sur les hauteurs limitrophes au plus près de la « voie romaines », par ailleurs aménagées en piste cyclable par les communautés d'agglomération de Forbach et de Sarreguemines. Le Conseil Municipal se prononce contre l'implantation d'éoliennes sur le ban communal.



■ UNIVERSITÉ POPOPULAIRE TRANSFRONTALIÈRE

Dans le cadre des échanges transfrontaliers entre l'Université Populaire Transfrontalière (UPT) de Forbach et la Volkshochschule de Völklingen (VHS), M. Jean-Marie Gapp de Nousseviller St-Nabor a exposé une trentaine de tableaux dans l'ancienne mairie de Völklingen.



▲ CHRISTELLE DIDIER, DIRECTRICE UPT
JEAN-MARIE GAPP, ARTISTE PEINTRE
CARMEN HARTER-HOUSELLE, ADJOINTE FORBACH
KARL-HEINZ SCHÄFFNER, DIRECTEUR VHS





BRICOLAGE DE PÂQUES

10

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire présente un taux de fréquentation en hausse, avec une moyenne de 21 élèves pour l'année scolaire 2018/2019 ; ceci pour un effectif total d'enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire stable depuis quelques années, autour de 80 élèves.

De septembre à juin notre prestataire « les Marmites de Cathy » a livré 2 852 repas en liaison chaude, facturés aux familles à 6 € le repas, encadrement compris. Ces repas tiennent compte des apports nutritionnels correspondant à l'âge des enfants et se passent de façon conviviale, quoique parfois un peu bruyante, car les enfants ont le droit de s'exprimer à table. La prise du repas reste un moment d'échange entre camarades et personnel encadrant.



LE REPAS ▲

Ce service représente un coût pour la collectivité. Le bilan financier, après déduction du montant des repas réglé au prestataire, des salaires du personnel, des achats de matériel d'entretien, de bricolage et des boissons, laisse apparaître un reste à charge pour la commune de 17 000 € TTC.

Durant la pause méridienne le personnel propose des activités diverses dont du bricolage dans le cadre des fêtes

calendaires : la confection de petits lapins de Pâques, les surprises pour la fête des mères, sans oublier la fête des pères, la décoration d'Halloween et les décors du sapin de Noël. Les enfants se sont déguisés pour fêter carnaval et ont passé avec courage, parfois accompagnés, « le Couloir de l'effroi » lors de la fête d'Halloween. Par beau temps les jeux en extérieurs sont privilégiés.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La fréquentation de la garderie périscolaire de 16 h à 17 h. reste variable, de 1 à 7 enfants maximum, selon les jours. Après la prise du goûter les enfants peuvent terminer les bricolages commencés pendant la pause méridienne, jouer à des jeux de société, et pour les petits, parfois fatigués, jouer à la poupée, à la dinette ou aux voitures dans le coin jeux.



ATELIER BRICOLAGE ▲

REGARD SUR LES DÉLIBÉRATIONS

FINANCES

■ EMPRUNT POUR TRAVAUX DE VOIRIES ET ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Afin de financer l'achèvement des travaux de voiries rue des Roses ainsi que les travaux d'accessibilité des églises et de la mairie, un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Mutuel. Le montant de l'emprunt est de 150 000 € sur 10 ans, à un taux fixe de 0,93 %, les frais de dossier s'élevant à 150 €.

■ RENOUVELLEMENT DU BAIL ORANGE POUR EMPRISE ANTENNE TÉLÉPHONIE

En 2008, la municipalité a signé un bail de location d'une parcelle située au Lieudit Grauberg pour l'implantation des équipements nécessaires à la téléphonie mobile.

Le contrat Orange est renouvelé pour une période de 12 ans, pour un montant annuel de location de 1 800 €, avec un indice de revalorisation annuel de 1 %

■ RÉGIE TV GRAUBERG

La Régie et le Syndicat de Télédistribution du Grauberg, installés dans les locaux de la mairie, bénéficient de l'utilisation des logiciels de comptabilité et de facturation en commun avec la mairie. Pour 2019, la commune procède à une refacturation partielle de la prestation informatique pour un montant de 1 270 €.

Les frais d'entretien des bureaux font également l'objet d'une mutualisation du personnel avec refacturation à la régie TV, des frais de nettoyage de leur structure pour un montant de 750 € pour 2019.

SUBVENTIONS

■ ÉCOLES

Pour l'année scolaire 2019/2020, l'aide financière d'un montant de 7 € par élève, pour l'organisation de sorties et loisirs, a été reconduite dans les deux écoles.

■ DÉCOMPTE USCNC

L'examen des frais engagés par la Commune et l'Union Sportive et Culturelle de Nousseviller-Cadenbronn durant l'exercice 2018, concernant la gestion du complexe sportif et l'organisation de la fête de la Sainte Barbe ainsi que l'achat du matériel pour la rénovation du Club-house laisse apparaître un excédent de 2 847,00 € en faveur de l'USCNC, somme versée au club.

A la demande de l'USCNC, la municipalité a participé aux frais de sécurisation de la manifestation « Nouss fête l'été » des 17 et 18 août 2019, à hauteur de 1 000 €.

■ ENTENTE JEUNES EST MOSELLE

Une subvention d'un montant de 240 € est accordée à l'EJEM pour l'aide au financement des frais liés à l'utilisation du gymnase de Hundling en période hivernale.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Départemental a été sollicité pour deux demandes de subventions au titre du dispositif d'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR), à hauteur de 30 % du montant HT des travaux, hors réseaux secs.

■ SÉCURISATION ENTRÉE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Lors des horaires de début et de fin des cours, les abords de l'école sont régulièrement soumis à un trafic dense portant atteinte à la sécurité des élèves et des parents. Afin de procéder à un aménagement en vue d'augmenter l'emprise d'accès à l'école par un étalement de la zone d'arrêt et de stationnement, un projet d'aménagement, estimé à 24 754,15 € HT par le cabinet MK Etudes, est soumis à l'approbation du conseil et retenu. Ce projet n'a pas obtenu de suite favorable de la part du Conseil Départemental.

■ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT CARREFOUR

Après acquisition, par la municipalité, de la parcelle située à l'entrée de la rue Bel Air, des travaux d'aménagement de la voirie peuvent être envisagés à l'intersection de la rue Bel Air et de la rue de la Colline, route départementale qui draine un trafic routier important qui rend le carrefour dangereux. L'estimation du coût des travaux est de 200 000 €. La municipalité est en attente de réponse.

ACHATS

■ SALLE POLYVALENTE

L'autolaveuse de la salle, acquise en 1999, n'est plus opérationnelle. La municipalité fait l'acquisition d'une autolaveuse Nilfix neuve, adaptée à la configuration des lieux pour un montant de 7 290,00 € HT, soit 8 748,00 € TTC.

■ LES ÉCOLES

La municipalité a financé divers achats pour les écoles

• Ecole maternelle

- du matériel nécessaire au fonctionnement de l'école à hauteur de 400 € (délibération du 05/07/2019).
- un ordinateur portable d'un montant de 360 € pour les besoins conjoints de la directrice et de l'assistante de langue allemande (délibération du 04 /10/2019).

• Ecole élémentaire

- un vidéo projecteur pour la classe des CP-CE1-CE2 à hauteur de 400 €.
- deux bancs mobiles à utiliser pour la cour de l'école pour 220 € (délibération du 29/03/2019).
- un visualiseur supplémentaire à hauteur de 350 €, suite à l'ouverture de la 3^{ème} classe (délibération du 04 /10/2019).

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil donne son accord pour l'achat d'illuminations de Noël pour un montant de 12 154,97 €, l'entretien des anciens décors devenant problématique du fait de l'obsolescence du matériel.

■ CESSION DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide d'acquérir, à l'euro symbolique, plusieurs parcelles cadastrées section 1 « Host » d'une superficie totale de 1,33 are appartenant aux consorts Heitz-Karmann, en vue de l'élargissement éventuel de la voirie.

PERSONNEL

■ EMBAUCHE ET CRÉATION DE POSTE

- Dans le cadre du dispositif SESAM'GR, la municipalité a recruté une assistante de langue allemande en la personne de Mme Nadine Frantz. Depuis la rentrée scolaire elle est présente les mardis et vendredis dans les écoles communales, pour un total de 12 h hebdomadaire, présence en classe et temps de préparation compris. Ce dispositif est cofinancé par l'Union Européenne, le Conseil Départemental, la CAFPF et la municipalité.



MME FRANTZ

- Suite à l'avis à l'avancement en grade d'un agent, un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe a été créé, en remplacement du poste d'adjoint 2^{ème} classe.

■ REMBOURSEMENT FRAIS D'ASSURANCE

Le transport aller retour des élèves de la maternelle vers la cantine et la garderie périscolaire se fait en voitures particulières par les agents de la commune. A cet effet, le véhicule doit être assuré pour ce déplacement spécifique réalisé dans le cadre professionnel.

Cette option spécifique donnant lieu à une plus-value sur les cotisations de chaque agent, la municipalité prend en charge ces suppléments pour un total de 178,67 €.

■ ASSURANCE MULTIRISQUE PROTECTION FONCTIONNELLE

La municipalité souscrit, auprès de la CIADE ASSURANCE, une extension de garantie au profit des membres du personnel et des élus. Ils bénéficieront ainsi d'une protection fonctionnelle en cas d'agressions et des dommages en résultant. Le montant annuel de la souscription s'élève à 132,00 €.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les services de l'INSEE organiseront un recensement de la population de notre commune du 16 janvier au 15 février 2020. Mmes Lucienne Hoffmann (pour Cadenbronn) et Nathalie Chevaleyras (pour Nousseviller) sont recrutées en qualité d'agents recenseurs.

Mme Christel Jung sera le coordonnateur communal. La dotation totale communale pour la réalisation du recensement est de 2 188 €.



LUCIENNE HOFFMANN



NATHALIE CHEVALEYRIAS

DIVERS

■ CONCESSIONS CIMETIÈRES

Le Conseil Municipal a validé la création d'un espace pouvant accueillir des tombes cinéraires dans les cimetières de Cadenbronn et Nousseviller et en a fixé le tarif. Le tableau des tarifs concession et columbariums en page 16.



■ ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MOSELLE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE de la Moselle, association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte local.

La commune, déjà adhérente à MATEC, bénéficiera de la gratuité de l'adhésion, selon délibération du CAUE en date du 7 juin 2018.

■ DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Suite à la réunion publique d'information concernant la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne », 12 personnes de notre commune, sensibilisées aux sujets de sécurité, ont été désignées « Référents Volontaires », sous l'autorité du maire.

La mise en place du protocole par les autorités se fera après signature des trois instances concernées, gendarmerie, sous-préfecture et mairie, début 2020.



ADJUDANT CHEF RUIZ



LE MAIRE, LES ADJOINTS

■ COUPE DE BOIS

Suite aux constats faits par le responsable de l'ONF suite à la dernière coupe de bois et aux besoins actuels des habitants de la commune, il n'y aura pas de coupe dans les forêts communales en 2020.



RÉGIE ET SYNDICAT DE TÉLÉDISTRIBUTION DU GRAUBERG

Communes de : DIEBLING - HUNDLING - METZING - NOUSSEVILLER-CADENBRONN - TENDELING - EBRING

Siège : Mairie de NOUSSEVILLER ST-NABOR - **Tél. :** 03 87 02 59 59

Email : regietvgrauberg@wanadoo.fr - **Internet :** www.tvgrauberg.com

....



MAIRIE

■ CONTACT

19, rue des Roses
57990 NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
Téléphone : 03.87.02.50.45
Télécopie : 03.87.02.44.60
Messagerie : mairie@nousseviller.com
Secrétaire : Mme Christel JUNG

La secrétaire de mairie est votre interlocutrice pour toutes vos démarches administratives.
Elle est également régisseur pour la gestion des locations de salles, de la cantine et de l'accueil périscolaire.

■ HORAIRES

	LUNDI JEUDI	MARDI VENDREDI
Horaires d'ouverture au public	8 h 00 - 11 h 15 13 h 30 - 17 h 30	8 h 00 - 11 h 15 14 h 00 - 19 h 00
Permanences du Maire et des Adjointes		17 h 30- 19 h 00 et sur rendez-vous

DÉCHÈTERIE DIEBLING

■ CONTACT

Téléphone : 03.87.02.86.42
Accès à la déchèterie avec le
sydempass.

■ HORAIRES

	LUNDI - MARDI - MERCREDI	JEUDI	VENDREDI - SAMEDI
Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03	10 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30	fermé	10 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 30
Horaires d'été du 01/04 au 30/09	09 h 30 - 12 h 30 14 h 00 - 19 h 00	fermé	09 h 30 - 12 h 30 14 h 00 - 19 h 00

COLLECTE MULTIFLUX

Les prochaines redotations de sacs de tri à destination des habitants auront lieu dans la salle polyvalente de 14 h 30 à 19 h :



**JEUDI
27
FÉVRIER**

**MARDI
28
JUILLET**

Veuillez vous munir de votre Sydempass.
A cette occasion, les habitants peuvent également déposer les piles usagées, les anciennes lunettes ainsi que les radiographies dans des bacs dédiés.
L'usager, qui ne peut se déplacer lors d'une redotation dans sa commune, peut s'approvisionner, muni du Sydempass, lors d'une permanence de distribution de la CAFPF d'une commune voisine.

Consultez le calendrier distribué par les services de la CAFPF et téléchargeable sur www.agglo-forbach.fr ou rendez-vous au siège de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France au 110 rue des Moulins à Forbach.

Téléphone : 0800.201.419 pour tous renseignements relatifs à la collecte et au tri des déchets ménagers ou sur le site www.agglo-forbach.fr.



DON DU SANG

L'établissement Français du Sang organise deux collectes de sang dans notre salle polyvalente de 15 h 30 à 19 h :

**LUNDI
22
JUN**

**JEUDI
22
OCTOBRE**

LOCATION SALLE POLYVALENTE

■ La salle polyvalente peut être louée par les habitants résidant à Nousseviller Saint-Nabor ou hors commune.

Pour les réservations de locations veuillez contacter la secrétaire de mairie qui vous communiquera les disponibilités, les tarifs et les modalités de fonctionnement.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Les nouveaux tarifs des concessions des cimetières ont été adoptés par délibération le 04 octobre 2019.

	NOUSSEVILLER	CADENBRONN
■ CIMENTIÈRE	CONCESSION TRENTENAIRE	CONCESSION TRENTENAIRE
Tombe simple : 1,00 m x 2,50 m	100 €	100 €
Tombe double : 2,00 m x 2,50 m	175 €	175 €
Tombe cinéraire : 0,60 m x 0,85 m	100 €	100 €
■ COLUMBARIUM		CASE POUR 3 URNES
ancien		550 €
■ COLUMBARIUM	CASE POUR 3 OU 4 URNES	CASE POUR 3 URNES
nouveaux	900 €	900 €



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La demande d'inscription sur les listes électorales communales peut se faire auprès du secrétariat de la mairie tout au long de l'année, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de

domicile. Cependant, pour pouvoir participer aux élections municipales en mars 2020, le **délai d'inscription est fixé au 07 février 2020**. Les jeunes gens atteignant l'âge de la majorité (18

ans) sont inscrits automatiquement sur les listes électorales par les services de l'INSEE, à condition d'avoir été recensés en mairie suite à leur 16^{ème} anniversaire.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ Les habitants de la commune inscrits sur les listes électorales (générales et complémentaires pour les étrangers) se rendront dans le bureau de vote mentionné sur leur carte électorale : mairie de Nousseviller St-Nabor (bureau 1) ou école maternelle de Cadenbronn (bureau 2), munis de leur carte électorale ainsi que d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Date	Tour	Suffrage	Scrutin
15 mars	1 ^{er} tour	universel direct	de liste et proportionnel
22 mars	2 ^{ème} tour		

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT

■ Les cartes nationales d'identité (CNI) et les passeports ne sont plus délivrés dans votre mairie.

Seules les mairies équipées de bornes biométriques sont habilitées à traiter ces formalités: Behren-les-Forbach, Forbach, Sarreguemines, etc.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le Site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.

PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Les couples qui souhaitent conclure un Pacte Civil de Solidarité (Pacs) doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant:

- Soit à l'officier d'état civil, en mairie (lieu de leur résidence commune)
- Soit à un notaire

Les personnes de Nousseviller Saint-Nabor souhaitant se pacser pourront retirer les documents nécessaires au secrétariat.

En 2019, six couples se sont pacés dans notre mairie.

ÉTAT CIVIL

Nos Félicitations

NAISSANCES

11/02/2019

THOMAS Milana
3 rue de la Colline
CADENBRONN

18/03/2019

KACED Noé, Estébane
3 impasse des Hirondelles
NOUSSEVILLER

25/06/2019

MUHR Jade, Mélissa
13 rue de la Colline
CADENBRONN

19/07/2019

FLESCH Aaron, Stéphane
2 rue des Roses
NOUSSEVILLER

13/08/2019

ADAMOVIC Sohan
4 rue de la Colline
CADENBRONN

01/09/2019

BLAISUS Lisa
27 rue Bel Air
CADENBRONN

19/10/2019

**VECCHIO Mathilde,
Stéphanie**
1 rue Bellevue
NOUSSEVILLER

29/11/2019

MENGES Juliette
21 rue de la Vallée
CADENBRONN

01/12/2019

GYURKO Flora
3 B rue de la Vallée
CADENBRONN

07/12/2019

CASTERMAN Alba
20 rue du Stade
NOUSSEVILLER

BAPTÊME CIVIL

03/08/2019

Mme Sylvie PHILIPPE, Adjointe au Maire,
a procédé au baptême civil de **Tristan, Frédéric ROQUES,**
fils d'**Aurélie DIEHL** et de **Christophe ROQUES,**
domiciliés à NOUSSEVILLER.



Tristan, Frédéric Roques

Nos Sincères Condoléances

DÉCÈS

23/01/2019

WACK Rose Marie
née WACK
93 ans
CADENBRONN

13/03/2019

STARCK Emil
75 ans
NOUSSEVILLER

08/04/2019

FEDOZZI Luigi
67 ans
NOUSSEVILLER

18/05/2019

CASPAR Agathe
née FEFFER
73 ans
CADENBRONN

08/06/2019

MEYER Marcel
83 ans
NOUSSEVILLER

17/06/2019

WAGNER André
83 ans
NOUSSEVILLER

19/06/2019

WIRIG Jean Claude
60 ans
CADENBRONN

25/07/2019

DERIU Yolande
née TONI
67 ans
CADENBRONN

15/08/2019

THIEL Hedvige
née LEMPEREUR
82 ans
NOUSSEVILLER

03/12/2019

SCHISLER Irène
née WACK
92 ans
CADENBRONN



Nos Vœux de Bonheur



Blandine & Julien



Maxime & Lisa



Pascal & Joëlle



Raphaël & Aurore

MARIAGES

11/05/2019

SCORDO Raphaël
de NOUSSEVILLER ST-NABOR
& **WAGNER Aurore**
de NOUSSEVILLER ST-NABOR

15/06/2019

BARRE Julien
de MORFELDEN-WALLDORF
& **GREFF Blandine**
de CADENBRONN

15/06/2019

FLOECKE Gilles de CADENBRONN
& **KAIL-KLEIN Anaïs** de CADENBRONN

25/07/2019 à GIRANCOURT

ETIENNE Maxime de BOUCHEPORN
& **HOFFMANN Lisa** de CADENBRONN

24/08/2019

BOUR Pascal de NOUSSEVILLERST-NABOR
& **HAMANT Joëlle** de NOUSSEVILLER

31/08/2019 à SCHORBACH

GUEBHARDT Baptiste
de NOUSSEVILLER ST-NABOR
& **NIESEL Bénédict**
de NOUSSEVILLER ST-NABOR



NOCES D'OR

MAGNANI Gérard
& **FRENZEL Hortense**
Mariés le 06/02/1969
à NOUSSEVILLER ST-NABOR

THILL Pierre
& **ZIMMERMANN Marie Thérèse**
Mariés le 18/10/1969
à NOUSSEVILLER ST-NABOR



Toni & Marie



Gérard & Elisabeth



Gérard & Hortense

NOCES DE DIAMANT

TONI Laurent
& **WAGNER Marie**
Mariés le 30/03/1959
à NOUSSEVILLER ST-NABOR

WIRIG Gérard
& **WERNETT Elisabeth**
Mariés le 14/09/1959
à NOUSSEVILLER ST-NABOR



Joseph Muller



Alphonse Wack

ANNIVERSAIRE

Le doyen de la commune et le second, tous deux natifs de Cadenbronn, à 9 jours d'intervalle, ont fêté dignement leur 90^{ème} anniversaire, entourés de leur famille.

M. MULLER Joseph, né le 21/12/1929,
conseiller municipal de 1977 à 1983.

M. WACK Alphonse, né le 30/12/1929,
conseiller municipal puis adjoint au Maire de 1965 à 2008.
Adjoint honoraire depuis 2008.

LA VIE PAROISSIALE

L'année 2019 a connu des moments de partage et de convivialité pour les paroissiens, jeunes et moins jeunes, de la communauté de paroisses « Notre dame de l'Espérance ».

■ RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2019 :



LA PASTORALE DES JEUNES ▲

■ 20 JANVIER

La pastorale des jeunes de l'Archiprêtré a organisé un repas à la salle polyvalente. Les confirmands de notre paroisse et leurs parents se sont investis pour le bon fonctionnement de cette soirée. Les bénéfices de cette manifestation ont contribué à financer leur pèlerinage à Lourdes au mois d'avril.

■ 24 MARS

Repas Paroissial : lors de ce repas festif le conseil de Fabrique a remercié Mme Yvette Dincher pour ces 20 années d'investissement. Comme stipulé dans le règlement de l'évêché, elle quitte le conseil de Fabrique au terme de trois mandats successifs et cède la place à Mme Monique Piscopo. Bienvenue à elle pour son premier mandat.



▲ MME DINCHER CÈDE LA PLACE À MME PISCOPO



REMERCIEMENTS À MME DINCHER ▲

■ 17 AVRIL

Les servants de messe se sont rendus à la cathédrale de Metz afin de participer à la messe chrismale du mercredi saint avec 150 autres jeunes du diocèse. L'après midi un grand jeu de piste par équipes était organisé dans le centre de Metz.



LA COMMUNION ▲

■ 19 MAI

Les enfants de Nousseviller ont fait leur 1^{ère} communion à Diebling.

Tous les événements ainsi que les informations pratiques concernant la vie de la communauté de paroisses sont sur www.nd-esperance.fr.

■ COMPTES DE LA PAROISSE POUR L'ANNEE 2018

TOTAL RECETTES (dons chauffage, manifestations paroissiales): 15 314 €

TOTAL DÉPENSES (combustible, électricité, assurance, entretiens, maintenance): 14 133 €

■ REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'ensemble des paroissiens et particulièrement aux membres actifs qui oeuvrent tout au long de l'année au sein de la vie paroissiale.

Le président, Jérôme Wagner

JANVIER

NOS ROIS MAGES DE L'ÉPIPHANIE



JANVIER

LES TRADITIONNELS VŒUX DU MAIRE



FÉVRIER-MARS

CARNAVAL DES ENFANTS ET DES ADULTES



MARS

NOS CRÉCELLEURS ANNONCENT PÂQUES



AVRIL

SOIRÉE « ANNÉES 80 »



AVRIL

LES MOTARDS
POUR « UNE ROSE, UN ESPOIR »

AOÛT

« NOUSS FÊTE L'ÉTÉ »



OCTOBRE

DÎNER-SPECTACLE DE LA SECTION TWIRLING



NOVEMBRE

SOIRÉE D'HALLOWEEN



NOVEMBRE

LA SAINT MARTIN
ET LE DÉFILÉ AUX
LANTERNES



DÉCEMBRE

LES ÉCOLIERS ACCUEILLENT SAINT-NICOLAS



DÉCEMBRE

SAINTE BARBE DES MINEURS ET REPAS DES ANCIENS



LA VIE SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE



■ L'inspection académique a décidé la suppression d'une classe à l'école maternelle à la rentrée 2019/2020, suite à la baisse annoncée des effectifs passant de 35 à 26 élèves.

Mme Nominé, directrice et enseignante, secondée par Mmes Gerné et Michels (ATSEM), assure l'enseignement de l'ensemble des élèves de la classe unique répartis comme suit : grande section 9, moyenne section 11, petite section 6.

Mmes Raimondi et Toni, en charge de l'encadrement de la cantine et du service périscolaire ont assuré le remplacement de Mme Michels en ce début d'année.

Les déléguées de parents d'élèves élues sont : Mmes Florecke (titulaire) et Rollin (suppléante).

■ Mme Nadine Frantz intervient à l'école les mardis et vendredis de 8 h 15 à 11 h 15 afin de familiariser les petits à la langue du voisin, de manière ludique et récréative, en accord avec les programmes scolaires. Dans ce cadre, l'école maternelle a obtenu une subvention de 1 000 € du Département pour l'achat de matériel adapté.

ZOOM SUR L'ANNÉE 2019

■ **1^{ER} MARS** : les moyens et les grands ont participé à un « Atelier artistique terre » au Musée des Techniques Faïencières en modelant un sujet offert à l'occasion de la fête des mères pendant que les petits passaient un agréable moment à l'espace ludique « la Coccinelle ».

■ **04 MARS** : les enfants sont venus déguisés pour fêter carnaval et déguster beignets, gaufres et clémentines.



■ **05 MARS** : le spectacle drôle et ludique « Lili Engel in Berlin » présenté par le « Globe Théâtre » a fait rire les enfants tout en leur donnant envie d'apprendre les mots allemands, un chant de salutation etc...



■ **23 MAI** : sortie à la ferme équestre de Basse-Vigneulles pour découvrir l'univers du poney, son milieu de vie, son entretien, le travail du maréchal ferrant sans oublier le petit tour de manège à dos de poney.

■ **4 JUILLET** : goûter festif avec chants et danses, l'occasion pour les élèves, les parents, le personnel et la municipalité de remercier « maîtresse Emilie » pour ses 9 années passées à l'école de Cadenbronn.

■ **14 - 18 OCTOBRE** : la semaine du goût Suite à la lecture du livre « Ich will Nudeln », les enfants ont confectionné des pâtes maison, de formes différentes et avec divers types de farine. Ils ont réalisé une soupe de potiron/carottes et goûté le jus de raisin artisanal.

■ **22 NOVEMBRE** : spectacle des 3 Chardons intitulé « Lucine et Malo » à l'école avec les élèves de Metzing afin de partager le coût du spectacle.

■ **6 DÉCEMBRE** : St-Nicolas a pris le chemin de l'école pour gâter les enfants car il apprécie toujours autant les chants et les danses préparés à son intention.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

■ L'effectif total des élèves de l'élémentaire est passé de 48 à 55 élèves à la rentrée 2019/2020, entraînant l'ouverture d'une 3^{ème} classe.

Mme Bour, directrice, assure l'enseignement des 18 élèves des classes CM1 - CM2 les mardis, jeudis et vendredis. Mme Meyer est présente les lundis.

Mme Schwartz assure l'apprentissage des fondamentaux aux 18 élèves du CP les lundis, jeudis et vendredis. Mme Meyer prend la classe en charge les mardis.

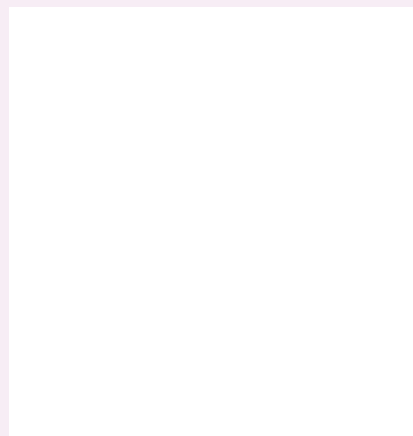
Mme Kipper enseigne les 19 élèves des CE 1 et CE 2 les jeudis et vendredis, sa collègue Mme Di Carlo les lundis et mardis.

Mme Hamm assure les cours de religion.

Les délégués de parents d'élèves élus sont: Mmes Haser, Adamovic et Frenzel (titulaires), Mme Schaff (suppléante).

■ L'école a bénéficié d'une subvention de 1 000 € du Département pour l'achat de matériel d'allemand : albums, jeux divers, Bildkarten, Kalender, Kamishibai, dés etc

■ Mme Nadine Frantz, assistante de langue allemande intervient à l'école élémentaire les mardis et vendredis après-midi de 13 h 05 à 16 h 05.



VALIDATION DES ATTESTATIONS

26 FÉVRIER : validation, pour une partie des élèves des CM 1 et CM 2, de l'Attestation de 1^{ère} Education à la Route (APER) avec le passage des gendarmes pour une partie théorique et pratique.

1ER AVRIL - 17 JUIN : 8 séances de natation avec des activités d'éveil, d'initiation ou de perfectionnement en milieu aquatique à la piscine de Forbach pour les élèves des CP - CE 1 et CE 2.

17 JUIN : challenge de natation et validation du palier 1 pour les élèves du CE 2.

27 JUIN ET 2 JUILLET : validation de l'Attention aux Premiers Secours (APS) pour l'ensemble des élèves avec Mme Schuller, infirmière scolaire du collège de Grosbliedestroff.

LES MANIFESTATIONS, SORTIES ET PROJETS

■ **5 MARS** : dans le cadre du programme SESAM GR les élèves ont assisté à la pièce de théâtre « Lili Engel in Berlin », spectacle présenté par le « Globe théâtre » et adapté à l'âge des enfants. Le montant de la prestation (350 €) a été pris en charge par le Département et la Communauté d'Agglomération.



10 MAI : visite du collège Val de Sarre à Grosbliedestroff pour les élèves des CM 1 et CM 2.

JUIN : conférence de Marc Binard.

15 NOVEMBRE : défilé aux lanternes de la Saint Martin

06 DÉCEMBRE: St Nicolas est passé à Nousseviller pour écouter chanter les écoliers et leur offrir un sachet de friandises.

19 DÉCEMBRE : visite du musée des techniques faïencières pour les CP - CM 1/CM 2. Visite du musée des faïenceries pour les CE 1/CE 2



ÉCOLE MATERNELLE



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE





ÉCHAUFFEMENT DES PARTICIPANTS À «LA NOUSSOISE» ▲



SPECTACLE SON ET LUMIÈRES «NOUSS' FÊTE L'ÉTÉ» 2019 ▲

LA VIE ASSOCIATIVE LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'USCNC

ALEXANDRINE SCHWARTZ

C'est avec beaucoup de bonheur et cependant un peu d'appréhension que j'ai repris, lors de l'assemblée générale de l'Union Sportive et Culturelle de Nousseviller-Cadenbronn, en juin dernier, la présidence de notre association. Je remercie Stéphanie Hehn, qui m'a précédée à ce poste, d'être toujours présente à mes côtés et de m'aiguiller afin d'assumer cette tâche complexe. L'USCNC est une grande famille composée de footballeurs, de twirleurs, d'adeptes de gym douce, de chanteurs, de bénévoles, de jeunes, de très jeunes, de moins jeunes et c'est cette diversité qui fait la force et la pérennité de cette organisation.

Je tiens tout particulièrement à remercier le Conseil Municipal pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour les dotations qui nous ont été accordées ces dernières années et nous ont permis de réhabiliter le club house de notre stade de football ainsi que sa buvette. Je félicite nos sportifs compétiteurs qui font briller le nom de notre association et de notre village au-delà de notre localité. Enfin, je salue le travail et l'investissement de tous nos bénévoles qui œuvrent quasi quotidiennement pour construire l'avenir de l'USCNC.

Alexandrine Schwartz
Présidente de l'USCNC



LES BÉNÉVOLES ▲



INNAUGURATION DE LA BUVETTE AU COMITÉ FOOTBALL ▲

SECTION TWIRLING



■ La section twirling est toujours aussi active et performante en individuel et en équipes, tant sur le plan local que national, où elle défend avec brio les couleurs du club. Ces succès mérités, après un travail assidu, ont donné envie à 18 petits de rejoindre le club, à la reprise en septembre.

■ Une prestation particulièrement réussie pour les 16 twirlers des équipes Cadette Honneur et Junior Grand Prix au Championnat Régional à Hundling.



▲ UNE BELLE PERFORMANCE POUR LES CADETTES HONNEUR ET LES JUNIOR GRAND PRIX À HUNDLING

■ Une belle moisson de récompenses lors du Championnat Régional Individuel à Hundling, tout particulièrement pour les twirlers de notre club.

■ Le Championnat National Individuel s'est déroulé à la Motte Servolex en Savoie les 6 et 7 avril.



▲ CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL EN SAVOIE



■ Lucie Doneddu y a obtenu une belle 6^{ème} place en finale dans la catégorie Junior Excellence.

■ L'ensemble des twirlers, coaches et parents se sont déplacés à la Roche-sur-Yon, en Vendée, pour le Championnat National en équipes.



▲ LES PARTICIPANTS AU DÉPLACEMENT À LA ROCHE-SUR-YON

■ Les 6 filles en catégorie Cadette Honneur ont terminé 5^{ème} de leur groupe.



LES CADETTES HONNEUR ►

■ Les 9 membres de l'équipe Junior grand Prix se sont classés 10^{ème}.



▲ LES JUNIOR GRAND PRIX



■ Notre gala de twirling, le 12 octobre, sur le thème «Merci» a permis à nos twirlers de faire découvrir à nos villageois les chorégraphies effectuées pendant la saison et de présenter nos 18 nouveaux petits membres.

◀ LE GALA DE TWIRLING

SECTION FOOTBALL

■ SAISON RÉUSSIE POUR L'US NOUSSEVILLER :

Les équipes terminent respectivement 3^{ème}, 2^{ème} et 4^{ème} de leur groupe. Félicitations à l'équipe dirigeante, coachs, joueurs et bénévoles.
Un barbecue de fin de saison tout aussi réussi !



▲ ÉQUIPE A

■ L'ÉQUIPE A :

Après avoir terminé sur le podium pour son retour dans le championnat R2 de la Ligue Grand Est, l'équipe A confirme ses prestations en jouant les 1^{er} rôles dans les matchs aller.

Malheureusement elle échoue une fois de plus au porte du 7^{ème} tour de Coupe de France en se faisant éliminer par une équipe de Erstein jouant à un niveau hiérarchiquement supérieur (R1 –Alsace). Il faudra encore attendre avant d'égaler nos anciens de 1981.



▲ ÉQUIPE B

■ L'ÉQUIPE B :

Pari réussi pour l'équipe B, elle se maintient dans l'élite départementale en ratant le titre de justesse.

Comme prévu avec la refonte des catégories, le niveau de la 1^{ère} Division est devenu très compétitif et homogène, d'où les résultats moyens de cette 1^{ère} partie de championnat.



▲ ÉQUIPE C

■ L'ÉQUIPE C :

Le nouveau coach Cédric Haquet a su remobiliser ses joueurs après un démarrage compliqué. L'équipe se trouve en milieu de classement en 3^{ème} Division.

Là aussi on peut constater un niveau de jeu bien supérieur à l'année dernière du fait du remaniement des catégories.

SECTION BABY TWIRL

■ Une activité idéale pour se défouler et apprendre à maîtriser son corps en conjuguant assouplissement, repérage, étirement et équilibre. Tout en développant leur motricité les enfants prennent plaisir aux exercices et jeux adaptés à leur âge.

Encadrée par 3 animatrices, Elodie, Priscillia et Graziella, cette gymnastique est réservée aux enfants de 3 à 6 ans.

Tous les mercredis de 16 h à 17 h



SECTION PILATES

■ Que des bienfaits pour le corps grâce à la méthode « Pilates », qui est une activité ouverte à tous. Développement des muscles profonds, équilibre musculaire, assouplissement articulaire, renforcement de la colonne vertébrale, sont les maîtres mots de ce sport qui repose beaucoup sur la respiration et les bonnes postures.

Tous les mercredis, de 19 h 30 à 20 h 30 avec Noëlle qui vous procure le bien-être de cette gymnastique douce du Pilates.



SECTION TAI-CHI-CHUAN

■ Pour retrouver calme et sérénité, le Tai-chi-chuan, dérivé des arts martiaux, est une discipline corporelle qui conjugue la relaxation en mouvement, la concentration dans la détente et la maîtrise de soi. Des mouvements lents, circulaires et continus s'enchaînent pour favoriser la détente, apaiser la tension tout en constituant un bon antistress. Basée sur la force interne, cette séance est idéale pour se détendre et oublier ses préoccupations.

Tous les jeudis de 9 h à 10 h avec Louis FATTET





SECTION «FITNESS ACTIVITY»

Ouverte à tous, cette activité sollicite l'ensemble du corps et permet de brûler un max de calories dans la convivialité et la bonne humeur grâce au coach Jean-Pierre, qui assure les cours tous les mercredis de 19 h à 20 h.

■ Une réussite pour ce sport ludique et convivial pour les personnes désirant développer l'endurance, améliorer leurs fonctions cardio-vasculaire et respiratoire, tout en renforçant leur système musculaire.

Des courstrèsvariés, avecrenforcement musculaire, cardio training, étirements ou ceinture abdominale, fessiers, quadriceps, adducteurs... favoriseront la venue de la silhouette parfaite.

SECTION YOGA

■ Depuis vingt ans déjà, nous nous retrouvons régulièrement tous les lundis, de 19 h à 20 h, avec Sada, pour notre séance de yoga. Nous sommes une bonne trentaine de membres, cependant, durant la séance, on n'entend pas une mouche voler.

Sur le tapis, nous sommes invités à prendre le temps d'être à l'écoute de notre corps, en développant notre capacité de concentration, ce qui se révèle bénéfique pour notre santé.

« La nature nous a donné deux oreilles et une bouche afin que nous écoutions deux fois plus que nous ne parlons. »

Epictète, philosophe stoïcien du 1^{er} siècle



LES 3 PTITES NOT'S

■ Si l'on chante aujourd'hui moins qu'hier aux noces et aux banquets, la chanson ne cesse pas de nous réunir. Curieux nous allons à sa rencontre ; elle nous étonne, quelquefois nous fâche ou nous ravit, mais toujours nous rassemble.

Chez les trois petites not's, ces derniers temps, la guitare s'invite de plus en plus souvent aux répétitions. Elle introduit nos chants, nous met dans l'ambiance et, grâce à ses accords et à ses arpèges, nous permet de mieux respirer.

Nous nous retrouvons tous les mercredis de 20 h à 22 h.

D'autre part, un nouvel essaim d'une petite dizaine de voix, les « glee », essaye de s'envoler certains mardis, selon les disponibilités, au rythme d'une ou deux répétitions par mois les mardis de 20 h à 21 h 30 selon calendrier.

L'EJEM ENTENTE JEUNES EST MOSELLE : CLUB FORMATEUR DU GRAND EST

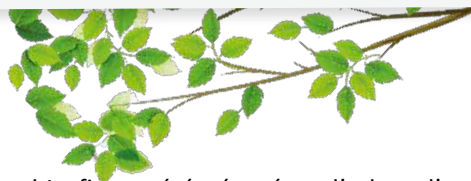


L'EJEM CUP ▲

■ L'Entente Jeunes Est-Moselle (EJEM), groupement des jeunes footballeurs des villages de Farschviller, Hundling, Ippling, Metzling et Rouhling s'est agrandie puisque, depuis cette année, les jeunes de Diebling ont intégré l'association. Cette année encore, la commune a mis à disposition ses infrastructures pour accueillir l'ensemble des footballeurs participant à l'EJEM Cup. Un défi relevé tant par les joueurs, les entraîneurs, que par les organisateurs qui ont eu à cœur de faire de ce week-end des 15 et 16 juin, une réussite. Bravo à eux !



LE SYNDICAT DES ARBORICULTEURS



■ Lors de la dernière assemblée générale du 20 octobre 2019, le comité est resté stable et se compose de : Daniel Heitz, président, Armand Wack, vice-président, Adrien Lempereur, trésorier, Roger Michels, trésorier adjoint, Daniel Conrad, secrétaire, André Metzinger, secrétaire adjoint, MM Adrien Muller, Edgar Wagner et Jean Luc Mertz, assesseurs.

Pour cette 3^{ème} année consécutive, présidée par Daniel, de nombreuses journées de travail au verger ont permis de réaliser :

- Le nettoyage et le débroussaillage de la partie districale du verger, avec le redressage des arbres.
 - La taille des arbres.
 - La poursuite de la remise en état du local (mise en peinture, mise en place d'un second WC et lavabo et d'un circuit eau).
- Deux journées récréatives avec repas ont été organisées avec succès les 1^{er} mai et 8 septembre. Nos remerciements vont aux participants, aux organisateurs et aux donateurs.

Notre alambic fixe a été réparé et l'achat d'un nouvel alambic n'est plus urgent. Mais nous continuons nos journées récréatives afin de prévoir cet achat quand cela sera nécessaire.

D'où, en prévision, une marche de nuit le samedi 25 janvier 2020 (au soir), avec circuit de marche de 8 km et un arrêt chez Guillaume Wack pour un vin chaud, suivi d'un repas à la salle polyvalente.

Nous sommes heureux de la bonne marche de cette association, grâce à l'implication, la bonne volonté de chacun et la bonne entente entre tous, et je vous en remercie. Nous sommes prêts à accueillir toutes personnes qui souhaiteraient nous rejoindre.

Tous nos vœux pour la nouvelle année 2020
Le secrétaire, Daniel Conrad



JOURNÉE RÉCRÉATIVE AU VERGER ▲

BONNE FONTAINE

■ L'année associative Bonne Fontaine démarre avec son assemblée générale. Un couscous a rassemblé ses membres autour d'un comité modifié : Lisa Hoffmann et Patrick Schuster ont quitté le rang des organisateurs laissant place à une nouvelle recrue : Nicolas Rollin.

La section Rock a repris ses pas de danse pour une année anniversaire.

L'association a également relancé la Milichkich. Depuis novembre et pour la durée de la période hivernale, elle rassemble les joueurs de cartes ainsi que les amateurs de tricot et autres jeux qui permettent de passer la soirée du lundi ensemble. Les lundis de 20 h à 22 h dans la salle au-dessus de l'école.

Le beaujolais nouveau a réuni les villageois autour du vin nouveau, d'une assiette des produits fermiers des très proches alentours, et d'un café gourmand.

La période de l'année préférée des enfants a été préparée avec :

■ La confection des couronnes de l'Avent par les parents et, pour patienter, les enfants ont fait un petit bricolage de Noël.

■ La balade contée, prévue à la lueur des lampions, avec «le Noël de Balthazar», dans le hangar d'Anne et Guillaume Wack.

Toutes ces réjouissances de fin 2019 accompagnées d'odeur de cannelle et de miettes de pain d'épices.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ▲



LA COURONNE DE L'AVENT ▲



▲ LA BALADE CONTÉE



BONNE FONTAINE

■ POURQUOI REJOINDRE UN CLUB SENIOR ? ET POURQUOI PAS LE NÔTRE ?

C'est tout d'abord pour rompre l'isolement, créer un lien social et passer de bons moments.

Nous sommes 107 membres inscrits de la commune et d'ailleurs. Notre président est Jacques Heitz et le vice-président Roger Schouwer.

Le mardi après-midi, tous les quinze jours, nous nous réunissons à partir de 14 h, à la salle polyvalente, pour nous distraire, échanger et... goûter !

Un dimanche à midi, chaque trimestre, les anniversaires sont fêtés autour d'un bon repas musical. La tombola est incontournable dans l'après-midi.

En 2019, 3 sorties ont emmené les seniors à Freudeneck (sortie asperges), à Dorlisheim (la ferme auberge Maurer) et à Rust (Europapark).

En septembre, certains seniors sont partis en Normandie pour 5 jours.

Et n'oubliez pas que l'isolement peut créer un risque important de perte d'autonomie donc n'hésitez pas à nous rejoindre !



L'AMICALE DES MINEURS

■ Le 24 novembre 2019, lors de l'assemblée générale de l'Amicale des Mineurs, qui compte aujourd'hui 31 membres, le comité a été renouvelé dans son intégralité. Son président, Jean-Luc Mertz et les personnes présentes ont eu une pensée émue pour leur ami, Emil Starck, décédé le 13 mars 2019.

Ils étaient présents, mineurs et pompiers réunis, lors de la messe de la Sainte Barbe, leur sainte patronne, le samedi 7 décembre en l'église de Metzing. Le lendemain ils ont partagé le repas festif offert par la municipalité aux anciens de la commune.



« PITASCH'S HOUS », UNE DES PLUS ANCIENNES MAISONS DE CADENBRONN.

Ce n'est peut-être pas la maison la plus ancienne du village, mais du fait de sa fonction première de presbytère, on a pu retrouver, grâce aux archives, la date du début de sa construction, à savoir 1763.

C'est en effet sous l'impulsion de l'abbé Jean-Baptiste Roth, nommé curé de Cadenbronn en février 1759, que cette maison a vu le jour. A peine arrivé, en 1759, l'abbé Roth achète une « mesure » du village avec jardin et dépendances.

Après bon nombre d'échanges et de tractations avec les habitants et la communauté de Cadenbronn (l'ancien conseil de fabrique), la construction d'un nouveau presbytère est décidée en avril 1763; ceci pour remplacer le précédent alors accolé au mur arrière du cimetière.

Comparée aux autres maisonnettes et mesures, la maison presbytérale avait un certain cachet et son intérieur était plutôt luxueux pour l'époque. La cuisine spacieuse était équipée d'un cantou avec four à pain. Elle possédait des pièces hautes, même à l'étage, certaines nanties d'une cheminée, dont une dans la chambre autrefois réservée à l'évêque lors de ses déplacements au village. La cave voûtée permettait de stocker les denrées. A l'arrière de la maison, un jardin de curé clos abrite aujourd'hui encore un buis bi-centenaire.



LE CANTOU RESTAURÉ ▲



LE CANTOU EN 1985 ▲



LE CANTOU AUJOURD'HUI ▲



CHEMINÉE DE LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE EN 1988 ▲



CHEMINÉE DE LA CHAMBRE DE L'ÉVÊQUE AUJOURD'HUI ▲



LA CAVE VOÛTÉE ▲

L'abbé Roth est un curé très actif à Cadenbronn. Il fait également reconstruire l'église en 1773 et en finance lui-même le chœur.

Suite à la révolution française en 1791, il refuse de prêter le serment à la Constitution Civile, comme bon nombre de prêtres réfractaires de la région, et continue de célébrer la messe dans son église. C'est pendant l'une d'elles, le 19 juin 1792, que les révolutionnaires de la Terreur viennent l'arrêter. Il réussit à s'enfuir grâce à un souterrain reliant une crypte sous le chœur de l'église à la cave du presbytère.

Bien sûr, le mystérieux souterrain a été l'objet de nombreuses recherches, mais nul ne l'a trouvé... en tout cas pas jusqu'à présent !

Il existe bien dans la pièce qui devait être autrefois le bureau du curé, une trappe au plancher donnant dans une cave étroite sans autre issue, mais aucune trace de passage secret...



UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE SOUS LA TERREUR

L'abbé Roth se réfugie dans la région de Sarrebruck et y meurt en 1793.

Le presbytère est ensuite vendu vers 1802 en tant que bien national à un commerçant de Metz du nom de Châtelain.

Puis on en perd la trace jusqu'en l'an 1840 où on le retrouve propriété d'habitants de Cadenbronn: les époux Greff Johann et Mayer Barbe et leurs onze enfants.



LES FILLES DU PITA ET UNE DE SES PETITE FILLE CHRISTIANE ▲

La maison reste dans la famille Greff jusqu'en 1919, date à laquelle elle est rachetée par l'un des héritiers, Pierre Wernett surnommé « Pita » (dérivé probablement de l'allemand Peter) qui s'y installe avec toute sa famille.

D'où le nom de « Pitasch's Hous » encore utilisé aujourd'hui par les anciens du village en parlant de cette maison.

Pendant la seconde guerre mondiale, la maison vit plusieurs épisodes douloureux, occupée tour à tour par les militaires français, nazis et américains.

Sa grande surface habitable abritait les officiers, ses deux dépendances les soldats chargés de la surveillance des chevaux placés dans les granges et écuries attenantes.



LA TRAMPE D'ACCÈS À LA CACHE ▲

La cave voûtée, après avoir servi de dépôt de munitions, de stock de ravitaillement devient le quartier général des services radio des militaires allemands, puis celui des américains. Lors des bombardements à la fin de l'année 1944 de nombreuses personnes du village viennent s'y mettre à l'abri. La cache sous la trappe sert régulièrement de refuge à ceux qui sont traqués par les soldats SS.

La maison retrouve son calme après la guerre, en même temps que son activité d'exploitation agricole.



PITASCH'S HOUS CÔTÉ JARDIN ▲



PITASCH'S HOUS CÔTÉ JARDIN EN 2003 ▲

Elle garde néanmoins encore aujourd'hui l'empreinte dans ses murs de ce passé riche et mouvementé, qui lui donne cette ambiance si particulière, chargée d'histoire mais néanmoins sereine.

C'est ce cachet tout particulier qui a incité un jeune couple venu de Forbach, Isabelle et Fred Mayer, à acquérir cette maison en 1985. Si extérieurement comme intérieurement elle ne payait pas de mine, elle offrait un réel potentiel de restauration pour les amoureux de vieilles demeures chargées d'histoire, au style ancien, aux pièces spacieuses et lumineuses. Ils n'ont pas eu peur de retrousser les manches pour redonner à l'ancien presbytère ses marques de noblesse.

Quant à l'abbé Roth, hommage lui est rendu grâce à la rue qui mène au nouveau cimetière de Cadenbronn et qui porte son nom.

Fred et Isabelle Mayer



15 FÉVRIER

22 FÉVRIER

23 FÉVRIER

14 MARS

18 AVRIL

01 JUIN

22 & 23 AOÛT

29 AOÛT

18 OCTOBRE

31 OCTOBRE

21 NOVEMBRE

21 NOVEMBRE

28 NOVEMBRE

13 DÉCEMBRE

1ER BAL DE CARNAVAL ORCHESTRE « JACKY MÉLODIE »

2ÈME BAL DE CARNAVAL ORCHESTRE « TOP CONNECTION »

CARNAVAL DES ENFANTS ANIMÉ PAR « ABYAL »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BONNE FONTAINE

SOIRÉE « ANNÉES 80 » ORCHESTRE « DJ CHRIS »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USCNC

« NOUSS' FÊTE L'ÉTÉ »

FÊTE DE LA FIN DE L'ÉTÉ (BONNE FONTAINE)

FÊTE PAROISSIALE

SOIRÉE HALLOWEEN ORCHESTRE « DJ CHRIS »

DÎNER SPECTACLE TWIRLING

BEAUJOLAIS NOUVEAU ET DÉGUSTATION DU TERROIR

BRICOLAGE DE L'AVENT

BALADE CONTÉE

